



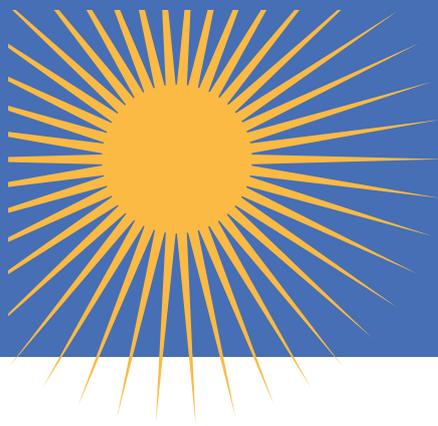
LE DÉVELOPPEMENT,
ÇA Y EST !



TALON • TALATA



PROGRAMME 2021-2026
S Y N T H È S E



LE DEVELOPPEMENT, ÇA Y EST !

Plus qu'un slogan, c'est l'expression de la certitude quant à notre capacité à nous développer. Nous en avons fait la preuve sur les cinq années qui viennent de s'écouler et c'est bien ce qui justifie l'ampleur et la qualité des ouvrages réalisés. Cette dynamique qui s'est installée et qui nous redonne espoir et confiance doit continuer.

Désormais, fort des acquis de ce premier mandat, nous irons encore plus vite et plus loin sur le chemin du développement. Pour cela, tous les projets déjà démarrés seront effectivement achevés et, de nouveaux, tout aussi ambitieux, seront réalisés.

Au cours du quinquennat à venir, notre action impactera certes tous les secteurs mais certains feront l'objet d'une attention encore plus soutenue. C'est le cas de :

● EAU POTABLE

Dans ce secteur, notre action permettra de poursuivre ce qui est engagé et qui a déjà permis de donner de l'eau à 7 Béninois sur 10. Dans deux ans, partout sur le territoire national, l'eau potable sera disponible et plus personne n'en manquera.

● ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Grâce aux pas de géant déjà effectués dans ce secteur, dans deux ans, nous serons indépendants, et la totalité de nos besoins en électricité, sortira de nos propres centrales. Ainsi, l'énergie électrique sera disponible partout avant la fin de ce mandat. L'éclairage public sera alors effectif dans la quasi-totalité des centres-villes de nos communes.

● TÉLÉPHONIE MOBILE ET INTERNET

Les infrastructures sont désormais disponibles dans ce secteur et, au cours des années à venir, tout le territoire sera mieux couvert en GSM et en internet.

Un nouvel opérateur Gsm, appartenant à l'Etat, sera opérationnel dès 2021 même, et permettra sous peu la couverture de toutes nos localités en téléphonie mobile et internet.

● LES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Le reste des grandes voies reliant nos communes sera bitumé. C'est le cas des axes Kota-Kouandé, Malanville-Karimama, Nikki-Kalalé-Ségbana, Matéri-Cobly, Ouidah-Kpomassè-Allada. D'autres chantiers majeurs seront réalisés : Contournement nord de Cotonou, autoroute Sèmè-Podji/Porto-Novo avec le 3^{ème} pont sur la lagune de Porto-Novo.

● ASSAINISSEMENT ET ASPHALTAGE

Le programme d'assainissement et d'asphaltage sera étendu aux centres villes de la plupart de nos communes et en particulier les villes de Cotonou, Porto-Novo et Parakou seront totalement assainies.

● SANTÉ

Dans ce secteur, nous allons réhabiliter, équiper et rendre fonctionnels la plupart des centres de santé. Les hôpitaux de zone seront également réhabilités et dotés de budget de fonctionnement suffisant.

De façon spécifique, près de 200 ambulances seront acquises et déployées pour compléter l'existant en vue de mieux relier les centres de santé aux hôpitaux.

Mieux, dans ce même secteur, nous allons recruter plus de 3000 agents de santé (médecins, sages-femmes, infirmiers et autres) et les déployer dans les hôpitaux et centres de santé. 1600 d'entre eux sont déjà programmés pour 2021-2022.

Enfin, l'assurance maladie sera généralisée. Tous les Béninois salariés du public comme du privé, ainsi que leurs familles, bénéficieront d'une assurance maladie pour la prise en charge médicale. Les plus démunis seront pris en charge par l'Etat.

● INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET MARCHANDES (STADES ET MARCHÉS MODERNES)

Le vaste programme en cours sera poursuivi et de nouvelles communes seront impactées. Ainsi, en ce qui concerne les stades omnisports aux normes internationales, une vingtaine sera construite dans vingt nouvelles communes.

De même, un grand nombre de marchés modernes seront construits dans une vingtaine de communes qui n'en ont pas bénéficié au cours du premier quinquennat.

● FINANCEMENT DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Dans ce domaine, nous allons faciliter l'accès des entrepreneurs aux financements, quelle que soit leur taille. A cet effet, l'Etat mettra à la disposition des SFD et des Banques, les ressources nécessaires ainsi que des lignes de garantie comme cela a déjà commencé. Ainsi, un soudeur, un menuisier, un agriculteur etc... qui sollicite du financement n'aura plus besoin de fournir lui-même une garantie. Nous mettons en place cette solution afin que l'exigence de garantie ne soit plus un facteur qui limite ou empêche les entrepreneurs, quel que soit leur secteur d'activité, d'avoir accès aux financements.

De même, le microcrédit ALAFIA sera renforcé et les conditions d'accès seront assouplies pour les bénéficiaires.

● AGRICULTURE

Un vaste programme de promotion agricole sera déployé. Nous allons notamment accompagner le développement des grandes cultures traditionnelles (maïs, soja, coton, tubercules). D'autres spéculations bénéficieront d'une attention toute particulière. Ainsi, de manière spécifique, l'Etat aménagera 50.000 ha de riz puis les mettra à la disposition des producteurs installés.



TALON



S'agissant de l'ananas, de nouveaux aménagements seront faits pour accompagner le développement de cette filière en pleine expansion.

Dans le cadre des grandes plantations, plus de 500.000 ha de terre seront aménagés, plantés, et mis à la disposition des entrepreneurs agricoles individuels ou en coopérative pour l'émergence de filières porteuses comme le cajou, le cacao, les fruitiers, le palmier à huile.

La mécanisation de l'agriculture sera fortement accélérée dans les 5 années à venir de sorte qu'à la fin du mandat, plus personne ne travaillera avec la daba. Les agriculteurs seront formés et accompagnés, des équipements seront mis à leur disposition à des prix subventionnés.

Tout particulièrement les producteurs maraichers et de riz seront formés à la gestion de l'eau, l'irrigation des terres et financés pour les aménagements nécessaires de sorte à faire plusieurs récoltes dans l'année, y compris en saison sèche. Tout cela vise à rendre nos producteurs de plus en plus riches.

En outre, grâce à notre action les promoteurs agricoles pourront obtenir des financements sans être obligés de fournir des garanties.

D'ores et déjà, au niveau du FNDA, un mécanisme innovant de financement du secteur agricole est en place. Il permet aux bénéficiaires d'avoir du crédit à un taux d'intérêt de 2% seulement par an. Mieux, les unités de transformation peuvent déjà obtenir le crédit sans intérêt (0%) et cela va se poursuivre.

● **ÉLEVAGE ET PÊCHE**

Pour poursuivre la modernisation de ce secteur, nous allons réorganiser l'élevage des gros ruminants en mettant en place davantage de points d'eau ainsi que des aménagements pour cultures fourragères, et en fournissant aux éleveurs des compléments d'aliments à des prix subventionnés.

La même ambition de modernisation est valable pour les petits ruminants et la pisciculture. Ici, notre action va consister en un accompagnement technique, en l'encadrement sans oublier la mise en place de financement dédié.

Globalement il s'agira de mettre à la disposition du Fonds National de Développement Agricole (FNDA) une dotation de plusieurs centaines de milliards pour les financements.

En outre, l'assainissement des plans d'eau sera poursuivi. Et, pour favoriser le développement des espèces halieutiques, nous allons procéder à leur dragage avant de les ensemercer.

Des financements adaptés seront aussi apportés aux aquaculteurs en vue d'une plus grande

production de poissons.

● **ÉDUCATION NATIONALE**

Dans ce secteur, notre action majeure consistera à promouvoir l'enseignement technique. C'est ce qui nous permettra de former nos enfants aux métiers pratiques et, ainsi, de développer une main d'œuvre qualifiée, de même que l'auto-emploi.

Dans cette perspective, une centaine d'écoles techniques et lycées agricoles sera construite et équipée dans tout le pays.

Déjà dès 2023, le Bénin disposera de :

- 30 lycées techniques agricoles modernes ;
- 7 écoles des métiers de référence dans les domaines de l'énergie, du numérique, des bâtiments et des travaux publics, de l'automobile et des équipements industriels, de l'eau et de l'assainissement, des industries du bois et de l'aluminium, du tourisme-hôtellerie-restauration ;
- 17 lycées techniques rénovés et équipés

● **PROMOTION DES INDUSTRIES**

Notre pays dispose de plus en plus d'eau, d'énergie électrique et de routes. Avec ces pré requis, les conditions d'une bonne industrialisation se mettent en place. C'est pourquoi l'Etat va développer une politique volontariste d'accompagnement des investisseurs dans les différents secteurs de l'économie nationale, notamment promouvoir des entreprises, en participant à leur création soit directement, soit en relation avec les partenaires privés qui ont l'expérience. Une telle politique aura également pour effets de dynamiser le marché de l'emploi et de procurer des opportunités aux jeunes diplômés.

● **SÉCURITÉ**

Pour renforcer les acquis et garantir plus de sécurité aux populations sur toute l'étendue du territoire national, des centaines de commissariats d'arrondissement seront construits et équipés pour compléter l'existant. Les effectifs seront également renforcés grâce au recrutement de plus de 3.000 agents, et à la formation du personnel en poste.

● **TOURISME**

Ce secteur sera, sous peu, un des piliers de la renaissance économique de notre pays. C'est cette certitude qui fait que les investissements en cours vont se poursuivre et s'achever afin que le secteur atteigne les standards internationaux et génère la création massive d'emplois au profit des jeunes notamment.

TALATA





ENSEMBLE POUR ALLER PLUS LOIN

- **EAU POTABLE** : Tous les Béninois auront l'eau potable d'ici à 2023 ! Déjà 7 Béninois sur 10 en disposent grâce à la dynamique de 2016.
- **ÉNERGIE ÉLECTRIQUE** : Autonomie totale et réserves. L'électricité disponible pour tous les foyers. Eclairage public de tous les centres urbains.
- **TÉLÉPHONIE ET INTERNET** : Un nouvel opérateur GSM public créé en 2021 pour 100% de couverture du territoire. Vaste extension de la fibre optique.
- **INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES** : Les voies reliant les communes revêtues et /ou bitumées. Contournement Nord de Cotonou, autoroute Sèmè-Porto-Novo et 3^{ème} pont de Porto-Novo construits.
** Assainissement et Asphaltage : Cotonou, Porto-Porto-Novo et Parakou totalement assainis et asphaltés. Le Programme Asphaltage élargi à la plupart des autres centres- villes.*
- **SANTÉ** : Centres de santé et hôpitaux de zone réhabilités, rééquipés et dotés de budgets de fonctionnement ; 200 ambulances acquises ; 3000 agents de santé (médecins, infirmiers, sages-femmes...) recrutés ; assurance maladie pour tous les salariés et leurs familles ; l'Etat paiera pour les démunis ; l'hôpital de référence d'Abomey-Calai achevé et opérationnel.
- **INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET MARCHANDES** : 20 nouvelles communes dotées de stades et 20 nouveaux marchés modernes construits dans des communes.
- **FINANCEMENT DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES** : Le microcrédit ALAFIA densifié et les conditions d'octroi assouplies. Des centaines de milliards de ressources seront mises à la disposition des SFD et des banques et l'Etat désormais garant des prêts pour les petits et moyens entrepreneurs.
- **AGRICULTURE** : Mécanisation totale et généralisée ; 500 milles hectares de terre aménagés, plantés de diverses cultures de rente et mis en concessions ; 50 milles hectares de basfonds transformés en rizières-Plusieurs récoltes des cultures saisonnières dans l'année. Des Paysans de plus en plus riches.
- **ÉLEVAGE ET PÊCHE** : Des centaines de points d'eau aménagés, appui aux cultures fourragères pour un élevage moderne et plus rentable. Les cours d'eau assainis et enrichis. Soutien accru à la pisciculture.
** Dotation du FNDA (Fonds National de Développement Agricole) pour des prêts à taux à taux zéro parfois ou de 2% à 6% à des petits et moyens entrepreneurs.*
- **ÉDUCATION NATIONALE** : 70% des apprenants formés aux métiers- A terme 100 lycées et écoles techniques et professionnels construits. Formation de milliers d'enseignants à l'étranger.
- **PROMOTION DES INDUSTRIES** : Accompagnement et appui financier, si besoin, pour installations des industries qui créeront des milliers d'emplois pour les jeunes.
- **SÉCURITÉ** : des centaines de commissariats d'arrondissement érigés et au moins 3.000 nouveaux policiers recrutés.
- **TOURISME** : Infrastructures muséales et hôtelières achevées pour des centaines de milliers d'emplois.